



**Séance extraordinaire du comité exécutif  
du vendredi 21 octobre 2022**

**ORDRE DU JOUR ADOPTÉ**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.001** Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

## 40 – Réglementation

**40.001** Règlement - Adoption

CG Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1227796010

Adopter le Règlement établissant le programme de subvention visant à soutenir financièrement les journaux imprimés locaux sur le territoire de l'agglomération de Montréal / Réserver une somme de 2 M\$ pour l'année 2022 à cet effet

*Compétence d'agglomération :* Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

## 70 – Autres sujets

**70.001** Levée de la séance

CE Direction générale , Cabinet du directeur général

Levée de la séance